

Vaccins Covid – Pour comprendre

Janvier 2021

Vaccins Covid-19, les infos à connaître

À quoi servent les vaccins ?

Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

Les vaccins Covid sont très efficaces pour se protéger des formes graves de la Covid.

Même vaccinés, nous devons continuer les gestes barrières (masque, lavage de mains, distance).

Qui peut se faire vacciner ?

Le vaccin est proposé aux adultes. Certains sont prioritaires :

- personnes âgées
- personnes avec une santé fragile (par exemple cancer, maladies rares)
- personnes qui ont plus de risque d'attraper la Covid. Par exemple les personnes qui vivent en foyer, les professionnels de santé.

Parfois, le vaccin n'est pas recommandé. Par exemple : allergies graves, avoir eu la Covid il y a moins de 3 mois, etc.

Le vaccin est-il obligatoire ?

Le vaccin n'est pas obligatoire : il faut donner son accord (consentement).

Si vous refusez, cela n'a pas de conséquence sur votre accompagnement, vos papiers, votre hébergement.

Ces vaccins sont-ils sûrs ?

Ces vaccins sont sûrs. De nombreuses études ont été faites. Ces vaccins sont contrôlés, sécurisés, et continuent d'être surveillés, comme tous les vaccins.

Des questions ?
Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre mairie

ou sur [VACCINATION INFOSERVICE.FR](https://www.vaccination-infoservice.fr)

Pour se faire vacciner :
0 800 009 110 (appel gratuit)

ou sur [Santé.fr](https://www.santé.fr)

Réservation de la navette gratuite pour la vaccination, rappel pour les plus de 75 ans:

Comment réserver ? Réservez au plus tard la veille de votre déplacement avant midi : La centrale de réservation est ouverte du lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h. Une navette assurera votre trajet aller et retour entre votre domicile et la centrale de vaccination.

Ce service est entièrement gratuit. N°Vert 0 805 460 306

Actu Saint-Paul

Janvier - Février - Mars 2021



A vous toutes et tous,

Je suis très sensible, au même titre que l'équipe avec laquelle je me suis engagée depuis maintenant une année à ce concept peut-être vague mais si précieux du « Bien vivre ensemble », et plus précisément aux attitudes et outils à développer pour, comment y arriver, pour tendre vers, et le plus possible toujours ensemble.

Même si l'année écoulée fut monopolisée par ce virus qui reste présent, même s'il nous est demandé de nous adapter au quotidien, sachez que nous restons au fil des jours dans l'action, concentrés sur l'étude de chaque proposition et ses intérêts, sur la conduite de projets à court, moyen ou long terme et cela dans tous les domaines, avec ce désir toujours à l'ordre du jour d'améliorer la Vie de chacun.

Un changement d'équipe dans un conseil municipal passe par un apprentissage du travail en équipe, par l'écoute de toutes les idées, par le respect du programme proposé lors de notre campagne, sans oublier le budget qui reste au cœur du fonctionnement et des investissements pour maintenir une gestion saine.

Il va de soi que depuis notre élection le 15 mars 2020, nous n'avons cessé de réfléchir à comment faciliter la vie de chaque administré, il en va de la jeunesse à nos aînés, aux entreprises, aux artisans, aux commerçants, à nos agents administratifs et techniques, ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent dans les différents espaces associatifs et privés. En effet, nous sommes très sensibles aux espaces de vie, à l'importance du respect des règles présentes pour chacune et chacun dans notre commune de Saint-Paul-sur-Save où, reconnaissons-le, il fait bon vivre.

C'est pour toutes ces raisons que je voudrais vous sensibiliser et vous rappeler que nous sommes toutes et tous responsables et concernés du devenir de notre commune, au besoin essentiel du « bien vivre ensemble » comme à l'image de votre équipe municipale.

Nous restons près de vous, à l'écoute.

Marie France Urban, Maire adjointe
Vice présidente du C.C.A.S
Conseillère communautaire

Croisement de mots à Saint-Paul.

Horizontalement

- Carrez ? Du plus fort ? | Cri d'arène | Équidé bicolore.
- Révolution de la terre autour du soleil | Vit en eau douce. | Pronom très personnel | Possessif | Grande ligne qui ne passe pas à St Paul.
- Rectangles verts pour ballons ronds ou ovales. (3 mots) | 4. Support étété | Donnent la tété | Se tord joyeusement.
- Faut pas y rentrer trop vite | Incapacité temporaire | Actes bienveillants. | 6. Le SIVS en compte trois | Expert | Réunion de rosbifs. | 7. Devant « Crouchet » | Rectangle synthétique pour les enfants du village (2 mots) | Association d'inconnus. | 8. Son bonnet est peu flatteur | Part de pâtisserie | Légèrement sixième ou religieusement septième.
- Indic | Ressenti agréable | Valeur refuge | Peut être « Grand », étroite, porter un nom de fleur ou de célébrité... | 10. Choix démocratique | Souffleur.
- Entre amis avec des olives | Pas ailleurs | Île. | 12. En pleine lucarne ou de raccroc ça compte pareil | Repos à l'envers | Comme une nuit d'été à Saint-Paul.

Verticalement

- Eau de St-Paul (2 mots) | Partie d'une pièce de la « Maison Fontanilles ».
- Détiennent | Exemple à suivre.
- Secteur d'activité du secteur | Bon pour le taureau mais pas pour le coiffeur.
- Il n'y a pas de doute elle est faite pour moi ! | Samouraïs, nains ou mercenaires à l'écran.
- Poème désuet ? | Encore une faite pour moi !
- En deux mots, village voisin au nom de terre cuite | Pas encore mûr mais plein d'espoir.
- Chacun le sien pour rester bons amis.
- La Save nous en sépare.
- Tout seul il ne vaut rien | A sec.
- Surplombe la bise annuelle | Connue pour son jeu ou son pas.
- Collectionnons beaucoup trop.
- La direction du foie gras | Brille outre manche.
- Volatiles coureurs | Attention, ne pas confondre, matin en latin ou après-midi en français | Cardinal de l'aube.
- Créé du lien social | Montre comment on fait.
- A moitié renversé | Fixe les limites.
- Gagnerait sans doute à être poli | Peut éclater quand la limite est dépassée.
- Centres de villages | Queue de pie.
- Costume | Moitié de la moitié de mon oncle | Né de l'imagination de Tolkien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1				■															1
2			■																2
3																			3
4		■																	4
5																			5
6																			6
7	■																		7
8																			8
9																			9
10		■																	10
11																			11
12	■																		12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	

Retrouvez la correction dans le prochain Actu Saint-Paul!
Mots croisés réalisés par Daniel Serra.

Pour information, nous vous rappelons que les élections régionales et départementales se dérouleront les Dimanches 13 et 20 Juin 2021. Les bureaux de vote seront installés au centre culturel René Fontanilles et seront ouverts de 8h à 18h. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité ainsi que de votre carte d'électeur.

Inscription rentrée scolaire 2021 - 2022 : pour tous les enfants nés en 2018, il est nécessaire d'aller en mairie faire une pré-inscription. N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie vous délivrera un certificat d'inscription et vous guidera pour la suite des démarches à effectuer.

Au regard de la situation sanitaire en Occitanie et de l'évolution de la réglementation nationale, les membres du CCAS de la commune ont sollicité la Région pour bénéficier de masques "enfants". 120 masques ont été reçus en mars et seront mis à la disposition des enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Bretx/Menville/Saint-Paul-sur-Save.



Mairie de Saint-Paul-Sur-Save
9 route de Cox
31530 Saint-Paul Sur Save




Site: mairie-saintpaulsursave.fr
Courriel: mairiedesaintpaulsursave@wanadoo.fr
Téléphone: 05.61.85.43.77

Horaires:
Lundi: 9h-12h et 15h-17h30
Mardi: 15h-18h30
Mercredi: 9h-12h et 14h-16h30
Jeudi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h et 14h-17h

La commune de Saint-Paul-Sur-Save dispose désormais de colonnes enterrées pour la collecte des déchets. Elles ont été installées par la Communauté de communes des Hauts Tolosans, Rue de La Forge à Saint-Paul-Sur-Save.



Plus esthétiques, plus économiques et plus pratiques, ces points de collecte sont constitués de trois colonnes enterrées :

-  une pour la collecte des **ordures ménagères**,
-  une pour la collecte des **emballages recyclables**,
-  une pour la collecte du **verre**.

Ces colonnes enterrées permettent ainsi la suppression des bacs encombrants et peu esthétiques dans le centre du village. Finis les bacs sur les trottoirs !



Ce programme est inscrit dans le cadre de la **labellisation** de la collectivité "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" par le Ministère de l'Environnement.

Planning : mars 2021 : mise en service et retrait des bacs individuels.

L'aire de jeux de la Boère

Récemment, le CCAS a financé une structure multifonctions composée d'un toboggan, d'un mur d'escalade, de cordages armés, d'une cabane marchande et d'une barre de pompiers.

Ce jeu destiné aux 3-12 ans, est avant tout ludique, il permet de développer la motricité, de se dépenser ainsi que de créer du lien social.

Au sol nous avons opté pour un revêtement en granulats, matière en caoutchouc qui permet de protéger en cas de chute et résistant aux intempéries.

L'ensemble des jeux mis à disposition se trouvant dans cet espace de loisirs est entièrement sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs.

La mairie ou le CCAS ne sont en aucun cas responsables en cas d'accidents.

Cet espace est un lieu public, un lieu de vie, un lieu commun où le respect du matériel, des règles de civilité doivent être l'affaire de toutes et tous.

Ensemble respectons cet espace, respectons nous!



Médiathèque

En ce début d'année 2021, la médiathèque dans le respect de ses missions, maintient ses animations récurrentes dont la participation est limitée à 6 personnes maximum.

- * Les p'tits loups du lundi animée par Véronique
- * L'atelier de lecture adulte en anglais animée par Samantha

Elle vous propose des nouveautés :

- * Une bouquinade animée par Joëlle.
- * La première le lundi 8 mars de 16h à 17h, suivie du 12 avril, 10 mai, 7 juin. Sur inscription.

Partage et découverte de vos lectures.

- * Une ambiance musicale lors de vos permanences.
- * Un fond Musique et Cinéma enrichi en vinyles.

Prochainement :

- * Des pochettes surprises enfants et adultes seront à votre disposition.
- * Une enquête de satisfaction vous sera diffusée afin de connaître vos habitudes, vos envies, vos propositions....

Rappels :

- * Nos horaires depuis le couvre-feu : Lundi-Samedi : 10h-12h
Lundi, Mercredi, Vendredi : 15h45-18h45

Une table de travail dédiée aux étudiants vous y est proposée.

L'équipe de la médiathèque est toujours heureuse de vous accueillir.

Nous recherchons des bénévoles pour rejoindre l'équipe actuelle de la médiathèque !

Comité des fêtes

Le comité des Fêtes est actuellement en pleine préparation de la fête locale 2021. Dans ce contexte particulier, l'équipe est d'autant plus motivée pour redonner vie à notre village.

Basé sur l'enquête qui a été faite auprès des Saint-Paulains fin 2020, le programme de cet événement promet d'être varié et adapté à tous les âges. Concernant le vide grenier, nous prévoyons d'ouvrir les réservations début avril avec un grand risque de report ou d'annulation. Si vous souhaitez aider de quelque manière que ce soit ..., n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Comité des Fêtes.

cdf.stpaulsursave@gmail.com

Note d'information:

Horaires à respecter pour travaux bruyants à l'extérieur (tonte, taille-haie, débroussaillage, etc ...)

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi:
De 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi:
De 09h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et Jours fériés:
De 10h à 12h et de 16h à 18h

Numéros utiles:



Urgences : 112



SAMU : 15



Sapeurs pompiers : 18



Gendarmerie : 05 62 79 93 70



Numéro violences faites aux femmes : 3919



Médiathèque : 05 61 85 37 09



Téléchargez l'application **City All** pour rester informés en temps réel de l'actualité locale ainsi que des événements de Saint-Paul !



3966: numéro pour contacter un médecin de garde la nuit (à partir de 20h), le week-end et les jours fériés.



Astreinte mairie : 06 88 71 95 13
Numéro à contacter en cas d'extrême urgence.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
9 route de Cox 31530 Saint-Paul-sur-Save.
Permanence sur rendez-vous : 05 61 85 43 77